

COMMUNIQUE DE PRESSE

37 associations, structures et les collectifs citoyens intervenant auprès des personnes en situation de grande précarité dénoncent une gestion calamiteuse de l'hébergement à Strasbourg.

Les associations, structures et les collectifs citoyens déplorent les effets d'annonce de la préfète du Bas-Rhin qui cachent **une gestion à court terme de l'hébergement et un manque criant de volonté à appliquer le droit français.**

- ✓ **Le 26 novembre 2021**, Mme Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin, a décidé d'activer **le plan Grand Froid** et d'offrir des capacités supplémentaires de mise à l'abri au sein d'un **gymnase réquisitionné**.
- ✓ **La capacité du gymnase de 80 places a été atteinte dès le 27 novembre 2021.**
- ✓ Dans son communiqué de presse du 26 novembre 2021, « *La préfète du Bas-Rhin rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit* ».
- ✓ Au cours de la semaine **29 novembre au 5 décembre, 848 personnes distinctes** (dont de nombreux enfants) **ont sollicité au moins une fois le 115 pour une mise à l'abri**. Parmi elles, seules 271 personnes ont bénéficié d'une mise à l'abri d'au moins une nuit au cours de la semaine.
- ✓ **577 personnes n'ont ainsi pas pu bénéficier d'une mise à l'abri malgré les appels au 115. Les personnes sont restées « à la rue ».**
- ✓ Le 16 décembre 2021, le gymnase a été fermé à la suite de la remontée des températures.

Alors que des solutions existent, quel devenir pour les personnes sans domicile fixe présentes à Strasbourg ?

Selon le code de l'action sociale et des familles : « **Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence** » (article L.345-2-2).

37 associations, structures et les collectifs citoyens demandent à Mme Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin, de prendre des mesures urgentes afin de garantir le respect du droit et de sauvegarder la dignité des personnes et leurs droits fondamentaux.

Les citoyens sont appelés à signer la pétition en ligne pour demander à Mme Josiane Chevalier d'agir et de prendre les mesures nécessaires au plus vite.

<https://www.change.org/p/madame-josiane-chevalier-prefete-du-grand-est-appel-citoyen-pour-une-application-du-droit-a-un-dispositif-d-hebergement-d-urgence>



CONTACT PRESSE : Gabrielle Clar, Porte-parole. Tel : 06 77 73 05 21. contact@association-abribus.fr

Signataires

Abribus
ALT
Caritas
CASAS
Centre Bernanos
Le Cercle Menachem Taffel
La Cimade
La Cloche
Collectif En marge
Collectif "Pas d'enfants à la rue"
Emmaüs Mundo
Entraide le Relais
L'Etage
La Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand-Est
Fondation Abbé Pierre Agence Grand Est
Grains de Sable – Collectif des Morts de la rue 67
L'Îlot
Ithaque
JRS Strasbourg
Lianes
Ligue des droits de l'Homme – section de Strasbourg
Maraude du partage
Médecins du Monde - Délégation Alsace
Migration Santé Alsace
MRAP-Strasbourg
Ô Cœur de la Rue
Parole sans Frontière
P.A.T.A.T.E.S
Les Petites Roues
Plurielles
Le Refuge des oublié.e.s
La Roue Tourne Strasbourg
Secours Populaire Français - Fédération du Bas-Rhin
Strasbourg Action Solidarité
La Tente des Glaneurs
Les Vélos du cœur
Wagon Souk